



Hennebont. Au port, une capacité d'accueil de 200 emplacements



Gérard Perron, président des Pêcheurs-plaisanciers. À ses côtés, Armelle Gechele, la trésorière de l'association. © Ouest-France

Une gestion du port actuellement déléguée aux Pêcheurs-plaisanciers, à Hennebont (Morbihan). Mais l'association va se limiter à son rôle associatif.

Cet article s'inscrit dans notre série intitulée Un fleuve dans la ville, publiée tout au long de la semaine et consacrée au lieu unissant Hennebont au Blavet (Morbihan).

Trois questions à Gérard Perron, président des Pêcheurs-plaisanciers.

Quel est le rôle de votre association ?

Défendre les intérêts de nos 150 adhérents plaisanciers. Nous leur offrons des installations, des services et accès aux pontons. L'association a également un rôle de représentation auprès des instances gestionnaires du port, auprès des décideurs de la réglementation de la pêche et de la **FNPP** (Fédération nationale de la pêche plaisance). Nous sommes enfin centre de formation aux permis côtier et hauturier. C'est, à chaque fois, du 100 % de réussite car nous prenons le temps de former les stagiaires. La semaine prochaine débute une nouvelle formation au permis côtier et au permis fluvial en mai.

Vous assurez la gestion du port...

C'est de la compétence de la région. Celle-ci l'a déléguée à la ville. Par appel d'offres pour la gestion des mouillages et des installations, nous exerçons un contrat de service. Depuis le pont Jehanne-la-Flamme jusqu'au chantier naval Baudart, il y a des emplacements pour 200 bateaux. Les Pêcheurs-plaisanciers gèrent ces emplacements, assurent l'entretien, récupèrent la taxe portuaire pour les bateaux de passage. Un subventionnement municipal permet, en personnel, un temps plein et un mi-temps.

Quelles perspectives à venir ?



lorient.maville.com

Pays : France

Dynamisme : 303



[Visualiser l'article](#)

Après un mois et demi d'arrêt au premier confinement, l'association a fonctionné tout le temps. Mais le côté convivial en a pâti : pas de sorties, pas d'accueil de touristes, pas d'échanges avec les autres associations. Pour ce qui est de la gestion du port, nous nous sommes engagés seulement jusqu'au 31 décembre 2021. Au vu de l'âge des adhérents, de la fatigue des bénévoles, des situations parfois complexes, nous voulons nous en tenir à une vie associative. C'est le rôle des professionnels de gérer. Ou bien la Ville fonctionnera en gestion directe ou ce sera de la compétence de l'Agglomération. En termes de souhaits, pour que ce port soit attractif, il faudrait des installations à la hauteur des attentes, comme un bureau du port et un autre ponton d'accueil, au quai Tabarly.

Ouest-France